

Quatre Français sur dix ne partent pas en vacances

7 juillet 2020



Il y a 20 ans, près des deux tiers des Français déclaraient partir en vacances [1]selon le Crédoc. Le taux de départ en vacances a ensuite diminué petit à petit jusqu'à tomber à quasiment 50 % au milieu des années 2000 pour repartir à la hausse et atteindre 62 % en 2016. En 2019, cette proportion a légèrement diminué pour atteindre 58 % [2]

Qui sont les chanceux qui font leurs valises chaque année ? Pour partir, il faut en avoir les moyens. Seuls 37 % des personnes aux revenus inférieurs à 1 200 euros mensuels ont quitté leur domicile en 2019, contre 81 % de celles qui disposent de plus de 2 600 euros. Transport, hébergement, activités : les vacances coûtent cher et toute une partie des ménages n'ont pas de moyens suffisants pour partir. Les [aides financières aux vacances sont insuffisantes](#). En outre, les plus aisés bénéficient plus souvent, du fait d'amis ou de leur famille, d'un hébergement gratuit.

Partir dépend aussi du milieu social. 82 % des cadres supérieurs partent en congé, contre 47 % des ouvriers, selon les dernières données disponibles du Crédoc (2014). Plus on monte dans l'échelle sociale, plus on a de chances de s'échapper. Pour de très nombreuses raisons : parce que les catégories supérieures gagnent davantage bien sûr, mais aussi parce que cela fait partie de leur mode de vie : les plus favorisés ont plus souvent eu l'habitude de voyager avec leurs parents (ils y ont pris goût, se sentent rassurés hors de chez eux), ils parlent plus souvent une langue étrangère (pour les voyages lointains). Partir en vacances et les mettre en scène sur différents supports fait aussi partie de la sociabilité, et est de fait l'apanage des catégories favorisées.

Source : Crédoc - Données juin 2014 - © Observatoire des inégalités

Des inégalités qui se creusent

Le taux moyen de départ en vacances plafonne. Il a assez peu évolué au cours des 20 dernières années. Les plus modestes [3] partent moins souvent qu'à la fin des années 1990 (47 % en 1999, contre 37 % en 2019). Le taux de départ en vacances des plus aisés [4] a lui aussi baissé mais de façon moins marquée (de 84 % à 81 %) sur la même période. Ils sont toujours deux fois plus nombreux que les plus modestes à partir.

Niveau de vie mensuel pour une personne seule, après cotisations sociales et avant impôts.* Rupture de série : à partir de 2008, les données sont mesurées en juin et non plus en janvier de chaque année.

Source : Crédoc - © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

Pourquoi ne part-on pas en vacances ?

Près de la moitié des personnes déclarent ne pas partir en vacances faute de revenus suffisants, selon le Crédoc (données 2014). Une semaine de location pour un couple avec deux enfants équivaut au minimum à un demi-smic : largement hors du budget des plus modestes. L'argent ne fait pas tout : pour certains (16 %), il est difficile de se déplacer pour des raisons de santé (maladie grave, handicap, perte d'autonomie due à l'âge, etc.). 9 % mettent en avant des raisons professionnelles. Pour une partie des précaires, il est compliqué de dégager des périodes de congés. Pour les non-salariés les plus modestes, arrêter son activité signifie une perte de revenus trop grande. Une partie des jeunes utilisent les vacances pour travailler et financer leurs études. Enfin, 8 % indiquent des raisons familiales (par exemple parce qu'il faut aider une personne âgée) et 13 % choisissent de ne pas partir.

Source : Crédoc - Données juin 2014 - © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

Photo / © lamax - Fotolia

[1] Les vacances désignent ici les séjours hors du domicile d'au moins quatre nuits consécutives pour des raisons non professionnelles au cours des douze derniers mois. Il peut donc s'agir de vacances très différentes, d'une semaine en visite chez un parent à quatre semaines aux Seychelles.

[2] « Les vacances et les activités collectives des 5-19 ans », Crédoc, mai 2020.

[3] Qui vivent avec moins de 1 200 euros par mois pour une personne seule.

[4] Qui vivent avec des revenus supérieurs à 2 600 euros par mois pour une personne seule.

Prendre l'avion, un privilège